**Lettre type d’information à son employeur pour la prise du congé paternité spécifique et d’accueil de l’enfant en cas d’hospitalisation du nouveau-né**

Prénom, Nom Coordonnées de l’employeur

Adresse

CP, Ville

Téléphone

Lieu, date

Objet : prise du congé de paternité spécifique en cas d’hospitalisation du nouveau-né

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente que mon épouse (ou ma partenaire de PACS ou la personne vivant maritalement avec moi) a mis au monde un enfant le …… et qu’il est hospitalisé.

Conformément au décret SSAS1912523D du 24 juin 2019, je suis en congé de paternité spécifique pendant son hospitalisation et pour une durée maximale de 30 jours.

Date de début du congé spécifique : … …

Je vous informerai de sa sortie d’hôpital.

Il sera probablement suivi des 11 jours du congé paternité classique (congé de paternité et d’accueil de l’enfant).

Vous trouverez ci-joint :

* La copie intégrale de l’acte de naissance de l’enfant
* Le décret d’application n° SSAS1912523D du 24 juin 2019
* Le bulletin d’hospitalisation de l’enfant
* Un document justifiant de mon lien avec la mère

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées,

Signature